

A2 PHOTONIC SENSORS

**Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : 3 Parvis Louis NEEL
INP GRENOBLE - MINATEC, 38000 GRENOBLE
499 011 435 RCS GRENOBLE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 72 872,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice72 872,59 euros

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « **autres réserves** »7 127,41 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 80 000,00 euros

A titre de dividendes 80 000,00 euros
Soit 2,16 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 août 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements

sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juillet 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président
Stéphane GLUCK

Stéphane GLUCK

✓ Certified by  yosign

Comptes annuels

copie certifié
conforme le
président

Stéphane GLUCK

✓ Certified by  yousign

SAS A2 PHOTONIC SENSORS

3 parvis Louis Neel

38000 GRENOBLE



Exercice du : 01012024 au 31122024

SIRET : 49901143500017

Etats financiers au 31/12/2024

Bilan

Bilan

Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	39 766	35 841	3 924	509
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	39 766	35 841	3 924	509
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	282 184	9 493	272 691	275 667
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	59 270		59 270	66 105
	Autres créances (3)	20 819		20 819	148 959
	Valeurs mobilières de placement	135 387		135 387	103 844
	Disponibilités	789 714		789 714	252 656
	Charges constatées d'avance				
	Total II	1 287 373	9 493	1 277 880	847 231
Total général I + II		1 327 139	45 335	1 281 804	847 739

Passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	37 000	37 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	594 285	453 119
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	72 873	141 165
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		707 857	634 985
	Provisions pour risques et charges	Total II	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	115 977	65 947
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	115 637	92 374
	Dettes fiscales et sociales	169 068	44 819
	Comptes courants d'associés		
	Autres dettes	14 065	4 716
	Produits constatés d'avance	159 200	4 898
	Total III	573 947	212 754
Total général I+II+III		1 281 804	847 739
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		(4) Dont dettes à plus d'un an	97 022
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	4 199
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

Etats financiers au 31/12/2024

Compte de résultat

Compte de Résultat

	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT COMPTABLE	12 mois	12 mois
Export		
Ventes de marchandises		
Production vendue (Biens)	607 997	514 788
Production vendue (Services et Travaux)		7 146
Productions stockée	29 267	57 703
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues	62 782	60 522
Autres produits	20 298	1 694
Total des produits d'exploitation	720 343	641 852
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	191 973	230 605
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	50 516	(58 664)
Autres achats et charges externes	100 882	98 415
Impôts, taxes et versements assimilés	2 511	3 890
Rémunérations du personnel	204 067	170 017
Charges sociales	89 676	70 305
Dotations aux amortissements et dépréciations	783	1 430
Dotations aux provisions		
Autres charges	1 697	3 932
Total des charges d'exploitation	642 106	519 930
RESULTAT D'EXPLOITATION	78 238	121 922
Produits financiers	7 766	3 957
Produits exceptionnels		
Charges financières	3 027	5 425
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices	10 104	(20 712)
BENEFICE ou PERTE	72 873	141 165
RESULTAT FISCAL	Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	10 104	
Réintégrations diverses	1 577	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime		
Exonérations ou abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	84 553	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables		
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	84 553	

Etats financiers au 31/12/2024

**Solde
intermediaire
de gestion**